CHRONIQUE REGIONALE

L'attribution du lait concentré aux porteurs de cartes de lait

Le Comité de gestion laitier communique :

Il nous est parfois signalé que certains détaillants distributeurs de lait concentré exigent des ayants-droit, en cas de tournée du lait frais, la présentation préalable du lait tourné, obligeant ainsi les consommateurs à une double dépense injustifiée.

Nous rappelons que le lait concentré ne peut être remis qu'aux enfants de 0 à 3 ans et aux grands malades, à raison d'une boîte par ration de 3/4 de litre. Les bénéficiaires ne sont nullement tenus d'acheter le lait tourné.

Si le dépôt de lait frais est en même temps dépôt de lait concentré, le dépositaire doit remettre aux bénéficiaires désignés ci-dessus, sur leur demande, les boîtes de lait auxquelles ils ont droit, sans exiger l'achat préalable du lait tourné.

Si le dépôt de lait concentré est différent du dépôt de lait frais, le dépositaire ne doit remettre des boîtes de lait que sur le vu d'une attestation personnelle signée du dépositaire de lait frais, qu'il gardera par devers lui en justification de ses services.

C'est strictement en cas de tourne au domicile du consommateur que la présentation du lait tourné est exigée préalablement à la remise des boîtes de lait. Dans ce cas, et pour éviter toute fraude, la quantité de lait tourné présentée au dépositaire du lait concentré doit correspondre à la ration des 3/4 de litre ouvrant droit à la remise des boîtes.

Le Comité du lait attire l'attention des dépositaires de lait sur les responsabilités encourues par eux en cas d'abus.

Jury des études musicales du Nord de la France

Voici les résultats de la séance d'auditions de piano du mardi 29 juin:

Elémentaire (2e div.): 1re ment., Micheline Clausse, Colette Comtesse, Monique Hanus, Paulette Larcher, Micheline Anselot. — 3e ment.: Mauricette Vissire, Geneviève Dames, Francine Classen. — 3e ment.: Josiane Derouck, Geneviève Levleroq. — 1re div.: 1re dist., Rugette Fluchard; 2e dist., Marie-Thérèse Guérier; 3e dist., Jeannine Barbier.

Primaire (2e div.): 2e ment., Emma Papart; 3e ment., Raymonde Charles, André Mailly, Marie-Madeleine Tamisset, Gabrielle Wallerand, Jeannine Both, Paulette Filleur. — 1re div.: 3e dist., Ginette Vanacker.

Secondaire (2e div.): 2e ment., Jeannine Robert; 3e ment., Albert Desse, Yvette Goa.

Supérieur (1re div.): 1re soc., Marcelle Beckhout (Mme Bachelet, de Lille).

Aux artisans de l'habillement et du travail des étoffes

Par décision H.E.4, en date du 15 mai 1943, le bureau régional d'organisation de l'habillement et du travail des étoffes a fixé la durée du travail à 45 heures par semaine dans les entreprises relevant de sa compétence.

En conséquence, les entreprises artisanales de la couture et de la mode : tailleurs, couturières, modistes, corsetières, fourreurs, etc., occupant du personnel doivent obligatoirement appliquer cette mesure à leur personnel.

COMMUNIQUÉS DE LA PRÉFECTURE

Le charbon de juillet ne sera délivré qu'à ceux qui n'ont pas le gaz

Par arrêté préfectoral, le coupon N° 15 de la carte de charbon des foyers domestiques est mis en circulation au cours du mois de juillet.

Il aura une valeur de 50 kilos pour les cartes blanches et jaunes sans gaz et de 100 kilos pour les cartes rouges et vertes sans gaz.

Les changements de domicile doivent être déclarés

Tout Français qui change de domicile est tenu de le déclarer, même si ce changement a lieu à l'intérieur de sa commune.

Cette déclaration doit être faite au commissariat de police (ou s'il n'y a pas de commissariat de police à la Mairie) avant le départ, dans la commune du domicile que l'on quitte et dans les huit jours de l'arrivée dans commune où l'on s'installe.

Tout contrevenant à ces dispositions est passible des sanctions prévues à l'article 479 du Code pénal.

LILLE

Retour de prisonniers libérés

Mercredi à midi, un groupe important de prisonniers libérés au titre de la relève est arrivé à Lille, venant de Compiègne. Les rapatriés furent reçus à la gare par M. Legache, secrétaire du Centre d'entr'aide, qui leur souhaita la bienvenue et les engagea à prendre connaissance avec le « Maison du prisonnier ».

M. le chanoine Viollet parle des associations familiales dans le redressement de la France

Mercredi soir, en la salle de l'Orphéon, une réunion a eu lieu sous les auspices de la Confédération générale des familles. M. le chanoine Viollet avait accepté de parler « du rôle des associations familiales dans le redressement du pays. La réunion fut présidée par M. Lebleuvre, délégué départemental de la Confédération des familles, entouré de MM. Turloy, délégué régional à la famille, et M. Lesay, président du comité départemental de ravitaillement. Une assistance très nombreuse avait répondu à l'appel des organisateurs.

« Actuellement, dit le conférencier, la famille souffre particulièrement de la dispersion de ses membres. Mais ces misères ne sont rien devant les angoisses et les menaces de l'avenir. Que sera demain, si la famille ne prend pas une vive conscience de ses responsabilités ? On parle de révolution nationale. Or, cette révolution n'est pas faite et elle ne se fera pas si l'on ne commence d'abord à transformer les esprits. Cette transformation des hommes passe une « problème familial : tout l'avenir du pays repose sur la famille française.

Celle-ci a une mission à remplir et elle ne la remplira que si on l'oriente vers l'organisation. Il faut donner à la famille française un sens social qu'elle n'a pas, tout en lui apprenant à chercher ses inspirations dans le domaine spirituel. En effet, il ne suffit pas d'avoir des enfants et même de nombreux enfants pour que soit résolu le problème de la famille. Ces enfants, il faut encore les élever, les éduquer, en faire des hommes, des caractères. Or, cela relève directement du père et de la mère.

Afin d'avoir plus de force pour remplir cette mission, il importe que les familles soient groupées pour opposer leur force à ceux qui prétendraient lui ravir les droits fondés sur sa vocation naturelle : transmettre la vie et élever les enfants. Voilà bien la vraie révolution nationale. Œuvre lente, intime, sans laquelle la rénovation est impossible. Car il n'y a pas de solution au redressement national en dehors de la famille.

M. Jean Turloy remercia le conférencier, et M. Soulier, délégué à la propagande, engagea les chefs de famille à « tenir sous la bannière de la Confédération des familles françaises pour assurer le salut du pays.

AVEC DE L'ESSENCE. — Mercredi vers 16 h. 30 les pompiers se sont rendus, 40, rue Sainte-Catherine où habite un 2e étage la famille Lecocq. L'un des enfants, René, âgé de 10 ans, ayant mis de l'essence dans la cuisinière, cette dernière prenait un commencement d'incendie. Légèrement brûlé aux jambes, il a été soigné dans une pharmacie voisine.

TOURCOING

VENDREDI 2 JUILLET :

Police-Secours : Service médical de nuit : Tél. 450. — Ecole des Beaux-Arts : Exposition ouverte de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

ALERTE...

La sirène vient de mugir : c'est l'alerte.

La population est prévenue qu'il y a danger et qu'elle doit s'abriter. Mais combien se désintéressent de cet avertissement !

Ils continuent de circuler et poursuivent leurs occupations, comme si la menace de mort n'existait pas.

Seuls, les tramways — parce que le courant est coupé — semblent se soumettre aux ordres, encore qu'ils conservent parfois leur pleine cargaison de voyageurs, auxquels s'ajoutent même des passants désireux d'échapper aux poursuites d'une police diligente et attachée à appliquer les consignes.

Les agents passent donc et rappellent les piétons le long des maisons ou parfois dans les couloirs des immeubles. On obéit en maugréant et, dès que le représentant de l'autorité s'est éloigné, on se remet en mouvement, bondissant de porte en porte, comme si l'on jouait à cache-cache !

Pour beaucoup, l'alerte apparaît comme une brimade.

Et pourtant, les cruels et terribles exemples de villes bombardées, où souvent le manque de précautions a causé un nombre élevé de victimes, devraient faire réfléchir.

Que verrait-on ici en cas de bombardement ?

Ce serait l'affolement, la panique : les gens courant dans tous les sens pour s'abriter alors n'importe où, alors que les vrais abris seraient délaissés.

Et l'on connaîtrait une hécatombe de victimes, alors qu'avec un peu de prudence, et surtout de discipline et de bonne volonté, on aurait pu limiter les pertes de vies humaines.

Il est bon de regarder la situation telle qu'elle peut se présenter et de savoir quelques moyens pratiques de se protéger le mieux possible.

C'est ce que nous dirons bientôt.

M.-J. S.

La distribution des prix à l'Institution du Sacré-Cœur

La distribution des prix aux élèves des classes supérieures à la sixième aura lieu samedi 3, à 9 h. 30, sous la présidence de M. Henry Dupree-Flipo, président de l'Association des anciens élèves.

Les prix aux élèves de sixième et des classes inférieures seront distribués vendredi 2, à 15 h. 30.

La messe de présence du R.P. Roger Duquesne

Dimanche 4, à 10 h., en l'église du Sacré-Cœur, le R. P. Roger Duquesne, de la Société des missions africaines de Lyon, célébrera une messe solennelle de présence. Le nouveau prêtre, qui est le fils de M. et Mme Duquesne, demeurant 61, rue d'Angleterre, a reçu l'ordination sacerdotale le jeudi 24 juin, en la basilique de Notre-Dame-de-Fourvière, à Lyon.

Mort de deux soldats

M. le maire a été avisé officiellement du décès des militaires ci-après :

Roger Chastain, soldat du 35me régiment d'artillerie, domicilié rue d'Amor, 24, et Charles De Ghouy, soldat au 50me régiment d'infanterie, domicilié rue de Mouveaux, 167 tous deux décédés en captivité le 15 avril.

Les familles de ces militaires ont été avisées avec tous les ménagements désirables par les soins de l'administration municipale qui leur a fait parvenir ses condoléances. A celles-ci, nous joignons les nôtres.

Les prisonniers et le culte du souvenir

Le Centre d'entr'aide des prisonniers rapatriés fera célébrer une messe dimanche 11, à 11 h. 30, à Saint-Christophe pour les prisonniers décédés en captivité et pour les soldats morts pour la France, en 1939-1940.

A l'issue de la cérémonie, l'absoute sera donnée en la chapelle des Trépassés. Le Centre d'entr'aide des rapatriés invite toutes les familles tourquennoises à retenir cette date en vue de participer à cette manifestation du souvenir.

Centre d'autoclavage et de stérilisation

En raison de l'affluence toujours plus grande, le centre risque d'être débordé, même malgré le renforcement du personnel. En conséquence, le comité se voit obligé de réduire, à partir de ce jour, dans de notables proportions, la distribution des bocaux. Il compte sur la bonne volonté des familles pour espacer leurs apports et assurer ainsi un fonctionnement parfait.

ECARTS DE LANGAGE. — Mme veuve Ludden, née Pauline Lombaert, 64 ans, demeurant rue Basse, impasse Catteau, 3, a fait l'objet d'un procès-verbal pour outrages à un gardien de la paix.

LES LEGUMES DES AUTRES. — Ayant besoin d'oignons, un individu n'a rien trouvé de mieux que d'en dérober dans un jardin situé dans l'enceinte de l'ancien champ de courses, rue du Brun-Pain, et appartenant à Mme Moreaux, rue Julia Fryche, demeurant rue de Menin, cour Bourla.

PAROISSE DU SACRE-CŒUR. — Vendredi 2, la paroisse du Sacré-Cœur célébrera sa fête patronale. A 9 h. 30 grand'messe avec sermon par le R.P. Cailleau, supérieur, prédicateur de la neuvaine. A 20 h., salut solennel, sermon et procession.

MOUVAUX

UNE REUNION DU COMITE D'ENTR'AIDE. — Au cours de sa dernière réunion, le Comité d'entr'aide examina les résultats de la kermesse de Pentecôte. Les membres furent surpris du résultat inespéré de cette fête, qui permettra de faire parvenir, bien longtemps encore, le colis gratuit à nos prisonniers. M. Durieux remercia la commission, les dévouées vendeurs et vendeuses, les personnes qui participèrent à l'organisation de cette fête et la population qui prouva, une fois de plus, sa générosité envers les captifs.

CARTES DE LAIT. — Distribution, salle du ravitaillement : vendredi 2, nos 1 à 750; lundi 5, 751 à 1500; mardi 6, 1501 à 2250; mercredi 7, 2251 à la fin. Se munir de la carte individuelle d'alimentation et du talon de l'ancienne carte de lait.

SAVON SUPPLEMENTAIRE. — Distribution des demandes dans le même ordre et aux mêmes jours que ci-dessus.

RECETTE MUNICIPALE. — Le percepteur assure le service de la recette municipale de Mouvaux, tous les jeudis de 8 h. 30 à 11 h. 30.

MARCQ-EN-BARŒUL

UN VOL DE TRENTE-DEUX LAPINS. — M. Raphaël Peveux, retraité de la S.N.C.F., domicilié 47, rue du Sergent-Maginot, a eu la désagréable surprise de constater, mercredi matin vers 7 h. 30, que des malfaiteurs avaient dérobé tous les lapins de son clapier, soit trente-deux, dont une douzaine pesant plusieurs kilos.

PAIEMENT DES GARDIENS D'OUVRAGES D'ART ET VOIES FERRÉES. — Vendredi 2, de 9 à 11 h. et de 14 à 15 h., à la mairie; réserve municipale.

LOGEMENTS ET CANTONNEMENTS. — Les habitants qui ont eu des officiers, sous-officiers ou soldats de l'armée allemande, à loger dans le courant du mois de juin, sont invités à déposer

NEUVILLE-EN-FERRAIN

LE 20me COLIS DES PRISONNIERS. — Dimanche 4, de 7 h. 30 à 9 h. 30, confection du 20me colis, salle du pâturage. Poids 4 kg. 500. Prix : 30 fr. Un voici la composition : 1 kg. de pâtes, 1 livre de sucre, 1 livre de haricots, 200 gr. de chocolat, 250 gr. de pain de guerre, 100 gr. de savon, 3 paires d'épices, 1 paquet de cornichons de noix, 1 paquet de café, 1 boîte de quelque lait avec déjeuner, 1 paquet de biscuits et 4 paquets de cigarettes. Prière d'apporter la carte de colis, l'épingle-adresse et la feuille d'expédition. Les personnes qui se présenteront après 9 h. 30 ne seront plus servies. Leur colis sera expédié le mois suivant. Rendez-vous du personnel à 7 h. 15.

POUR LES PRISONNIERS. — A la suite des jeux divers organisés à la Pentecôte, au Café Albert Liagre, rue de Tourcoing, le Comité a reçu une somme de 4.940 fr., à laquelle il faut ajouter 1.140 fr. de dons.

HALLUIN

Amicale des prisonniers de guerre libérés

Dimanche, à 11 h., « Aux Vieux Amis », s'est tenue l'assemblée générale des prisonniers libérés, sous la présidence de M. Petyt, maire d'Halluin, entouré de MM. Loviton, directeur de la « Maison du prisonnier » de Tourcoing ; Nuytiens responsable du C.E.A. d'Halluin.

M. Nuytiens souhaita la bienvenue aux derniers rapatriés et les invita à prendre place au sein de la grande famille « Prisonniers ».

Il se félicite de tout ce qui est fait pour un retour prompt de tous les camarades encore en captivité. »

« Laissez-moi, dit-il, à quelques milieux extrémistes ou quelques salons réactionnaires, la stupide manie du dénigrement. »

Puis il passa la parole à M. Loviton :

« L'Union de tous les rapatriés est indispensable au relèvement de la France, dit ce dernier. De même qu'au camp, les prisonniers se montraient solidaires les uns des autres, vivisent fraternellement unis, supportaient ensemble toutes les souffrances de la captivité, de la remercier, il faut dans les moments sombres et tristes, de même les prisonniers libérés doivent se serrer les coudes, repousser tout ce qui divise et vivre avec cet esprit communautaire qui doit être la base du redressement de notre pays ; ils doivent garder leur foi inébranlable dans les destinées de la patrie et dans un avenir meilleur pour tous. »

M. Nuytiens remercia M. Loviton de son exposé et donna lecture de diverses communications intéressant les rapatriés.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES. — Les adhérentes qui ont eu un enfant au cours des années 1941-42-43 peuvent bénéficier de l'achat de vêtements au prix familial. Elles devront se présenter samedi 3, de 3 à 6 h., 4, rue de l'Eglise, munies de leur carte d'adhérente.

COMITÉ D'ENTR'AIDE AUX PRISONNIERS. — Dès à présent, les étiquettes nécessaires à l'envoi des colis de juillet peuvent être déposées au siège 42, rue Jean-Jaurès, les jours de permanence. Dorénavant la permanence du mardi sera tenue de 14 h. à 17 h.; celles des jeudi et samedis auront lieu comme précédemment, de 14 à 18 h.

RONCQ

MUTUELLE-RETRAITE DES ANCIENS COMBATTANTS DU BLANC-FOUR. — Dimanche 4, de 11 h. 30 à 13 h., chez M. Pierre Capelle, perception des versements du 3e trimestre 1943.

RONDUES

COLIS DES PRISONNIERS. — Remise du colis jeudi 1er, jusque 17 h., Café de l'Harmonie.

UN VELO EST AMPUTE DE SES PNEUMATIQUES. — Mme veuve Jeanne Destombes, rue Tillieux, cultivatrice, route Nationale, avait placé dans un garage contigu à sa ferme, le vélo de son fils Casimir en ayant besoin, alla l'y chercher... et la retrouva démontée. On avait enlevé le pneu et la chambre à air de la roue arrière.

LINSELLES

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Paiement vendredi 2, de 9 à 11 h., au bureau des postes.

ROUBAIX

VENDREDI 2 JUILLET :

Aujourd'hui : Visitation de la sainte Vierge ; demain : st Anatole. — Soleil : 5 h. 54 ; 21 h. 55. — Lune : Nouvelle le 3. — Sapeurs-pompiers : n° d'appel 302.23.

JUILLET

Tout en marquant l'apogée de l'année, ce mois en annonce en même temps le déclin. Déjà, les jours diminuent alors que le calendrier n'en est encore qu'à l'aube de l'été.

Juillet, c'était naguère l'époque heureuse des évasions vers la mer ou la campagne.

Hélas ! cette année, nos rêves et nos projets devront rester à la mesure des réalités.

Maints jardiniers s'affaireront sur leur coin de terre pour en tirer au maximum le fruit de leur labeur.

Aux champs, où blondoient les moissons, une immense rumeur s'élèvera pénible et grave et la chanson du travail dominera les clameurs de la guerre.

Les vacances ouvriront grand leurs bras aux enfants. Les colonies et camps scolaires battront leur plein...

...Et de cette joie, ainsi retrouvée, nutre pour nos petits, et peut-être aussi pour nous-mêmes, un peu de bonheur.

Mais où sont les chaleurs d'antan ?

Meubles Buffets, Salles à manger, Cuisines laquées, Chaises longues. - 28, Grande-Rue, 28.

Nos braves

M. Pierre Frappart, domicilié 86, rue d'Avelghem, actuellement prisonnier au stalag IX-A, vient de recevoir la croix de guerre avec étoile de bronze en récompense de sa brillante conduite comme sergent au 35me bataillon de chars d'assaut.

M. Frappart est pupille de la nation, son père ayant été tué en 1914. Nous lui présentons nos plus vives félicitations.

La neuvaine du Sacré-Cœur

Demain vendredi 2 juillet, à 10 h., messe votive solennelle fondée à perpétuité par les dames chrétiennes de Roubaix, en reconnaissance de la protection que le Sacré-Cœur a accordée à leur ville, à leurs familles et à leurs industries. Messe pour la paix, pèlerinage de la Ligue d'action catholique et de la paroisse du Sacré-Cœur.

A 19 h. 45, salut avec sermon.

Après la réunion du C.O.S.I. au Casino

Nous avons rendu compte hier de la séance offerte par le C.O.S.I. à l'occasion du premier anniversaire de sa fondation à Roubaix. Nous publions ci-dessous la liste des numéros gagnants de la tombola tirée au cours de cette séance :

353	164	1.863	1.871	866	1.100
1.408	607	608	1.926	913	1.640
1.404	1.017	1.224	837	905	1.669
779	1.823	402	619	907	161
262	855	1.706	1.864	1.930	1.794
1.954	304	341	1.396	209	607
264	1.323	1.114	303	830	387
811	800	472	1.024	2.073	80
1.029	1.804	330	1.624	1.025	61
716	1.766	826	1.889	306	38
1.830	320	690	154	1.787	168
211	375	1.452	34	1.019	1.801
224	1.118	1.853	825	406	1.335
364	708	1.466	1.301	1.471	256
331	683	973	109	276	505
1.609	384	443	1.361	332	1.502
	20	1.532	1.300	1.341	

Les lots sont à réclamer le samedi 10 juillet, au siège du C.O.S.I. de Roubaix, 41, rue Pierre-Motte.

Les pommes de terre de juillet

Les détaillants en pommes de terre de primeur sont en possession du contingent permettant la distribution de la première tranche de 3 kilos du mois de juillet.

Cette distribution aura lieu demain vendredi, contre remise des tickets OU 18, OU 16 et OU 17. Le prix de vente en est fixé, du 2 au 4 juillet, à 4 fr. 70.

COLISEE

Cf. SOir... dernière

Les Visiteurs du Soir

Dernière représentation.

AU BUREAU DU POSTE DE ROUBAIX-VILLE. — La personne qui a escroqué le 30 juin deux bons de dix mille francs au bureau du poste de Roubaix-ville en prête de s'y présenter, une erreur s'étant produite dans son compte.

DE LA VIANDE DE CHEVAL a été attribuée aux bouchers-chevalins suivants : MM. Merlin, 173, rue de l'Epeule, et Steverynckx, 19, rue de Rome.

IL FAUT PAYER. — En vertu d'un arrêté de jugement, les gendarmes ont arrêté Albert Dujardin, 32 ans, 141, rue de l'Alma, qui avait été condamné le 26 mai dernier à 15 jours de prison par le tribunal correctionnel de Lille, pour infraction à la loi sur le rattillement.

POUR LE CIVET. — Mme Sophie Pollet, épouse Plancqueel, demeurant place Chaptal, cour Lévy, 24, a constaté que lui avait dérobé un lapin.

CONFIANCE MAL PLACEE. — M. Eugène Blondiaux, 24 ans, électricien, 127, rue de l'Alma, a porté plainte pour escroquerie et vol contre Gisèle Ostier, 24 ans, sans profession ni domicile connus. Cette dernière avait si bien su apitoyer M. Blondiaux qu'il lui avait avancé 30.000 fr. Naturellement, il n'a jamais revu son obligée, mais a son retour à Roubaix, il a constaté qu'un coffret contenant plusieurs bagues et bijoux en or avait disparu.

AU SUJET DU VOL COMMIS AU PREJUDICE DU SECOURS NATIONAL A LILLE, M. Gustave Pottier, boucher hippophagique, dont il a été fait mention, nous prie de dire qu'il a simplement servi d'intermédiaire dans cette affaire et qu'il ignorait totalement la provenance des marchandises.

D'autre part, Georges Meurice, rue Franklin, nous déclare qu'au moment où le vol a été commis, il se trouvait à la prison de Loos.

VOL D'UN VELO. — Un vélo qu'un coursier de M. Etienne Motte, M. Edmond Florin, avait déposé dans la cour de la Banque de France, a été dérobé.

A partir de Samedi prochain au CASINO

LA PROIE DES EAUX

Un grand film pathétique

WATTRELOS

LES COMMANDES DE HARBON. — Une omission s'est produite dans la liste des rues du secteur I dont l'inscription aura lieu le 2 juillet. Il s'agit des rues Bonte, Pessen, Saint-Antoine, Six, Potente, Castel et avenue Florin. D'autre part, le 7 juillet seront prises les inscriptions des habitants de la carrière Nutin et de la cité J.-Edouard.

PAIEMENT DES CONTRIBUTIONS TROP PERÇUES A LA SOURCE. — Lundi 19, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h., au Café du Lion Blanc pour le paiement des contributions trop perçues à la source. Les habitants possesseurs d'un avis émanant de la direction des contributions directes après la date qu'ils auront à se présenter à la date indiquée ci-dessus pour toucher le remboursement du trop perçu.

AUX AMIS DU JARDIN ET DE LA BASSE-COUR FAMILIALE. — C'est par erreur que la prochaine réunion a été annoncée pour le dimanche 4. Elle aura lieu, comme d'usage, le 2e dimanche, soit le 11 juillet, à 14 h. 30. Les membres de la commission sont convoqués pour mardi 6, à 19 h. 15 au siège.

TOURNOI DE BOULES AU PROFIT DES OEUVRES DE BIENFAISANCE. — Voici les résultats du tirage au sort pour le dimanche 4 juillet, au Cercle Saint-Joseph, rue Saint-Joseph : à 15 h. : éq. Jules Duplouy contre Henri Masure du Carrin ; à 16 h. : éq. Sidoine Donckel des Boxeurs de Beaulieu contre Ernest Lagache de la Saint-Paul ; à 18 h. : rebattage. Les personnes possédant encore des bulletins d'adhésion sont priées de les remettre dès que possible dans les boulaires du tournoi.

RECEL. — Mme Dreumont, 20, rue du Général-Chanzy, qui ainsi que nous l'avons relaté samedi dernier, avait fait l'objet d'un procès-verbal pour recel, nous prie de dire que les 2 kilos de sucre trouvés chez elle avaient été achetés au marché noir

A L'UNION DES FAMILLES NOMBREUSES. — Pour les prisonniers et travailleurs (père ou fils non marié) inscrits à l'Union, distribution à prix réduit de pâte de fruits dimanche 4, de 10 à 11 h., dans chacun des quartiers suivants : Place 19, Café Delcroix, Grand'Place ; Crétinier 20, Café Verdonck, place Saint-Vincent de Paul ; Sapin-Vert 22, Café Vercruysse, place du Sapin-Vert ; Le Touquet 21, Café Vercruysse, place du Sapin-Vert ; Laboureur 23, Café Badylon, angle rues Faidherbe et 3 Boutelles ; Beaulieu 24, Café Boulanger, rue Lecuste. Se munir de la carte rouge U.F.N. Les adhérents qui n'ont pas encore réglé leur cotisation sont invités à le faire d'urgence, s'ils veulent bénéficier de la prochaine vente de coton.

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL-ASSOCIATION

Allons-nous vers un amendement ?

Mr Paul Tellier, chargé par les clubs professionnels d'assurer la défense de leur point de vue et de leurs droits, en qui un prémier entretien avec le colonel Pascot. Il lui a exprimé l'opinion et les suggestions des clubs et lui a dit l'espoir de ces mandants dans une solution d'apaisement profitable au football français.

ATHLETISME

Les championnats féminins de l'Académie de Lille

Les championnats d'athlétisme féminin de l'Académie de Lille se sont déroulés jeudi, au stade Guy-Lefort. Dix-huit sélections d'établissements de jeunes filles du Nord, Pas-de-Calais et de la Somme y participèrent.

Voici les classements par établissements :

Cadettes. — 1 Collège d'Avesnes, 8pts 2. Jean-Macé Lille, 8 pts 3. Lycée Fénelon, 7 pts ; 4 Collège Tourcoing, 7 p. 5 Collège Tourcoing, 15 pts 2 Sévigné Roubaix, 8 pts ; 3 Collège Péronne, 6 pts 4 Lettres Etat, 5 pts.

Pupilles. — 1 Sévigné Roubaix, 23 pts ; 2. Collège Béthune, 13 pts 3 Jean-Macé Lille, 10 pts ; 4 Collège Boulogne, 6 pts.

PECHE

SYNDICAT DES PECHEURS DE ROUBAIX-TOURCOING (S.P.P.A.). — Période d'interdiction pour la retenue (décret 13-7-41). — Truite : du premier vendredi d'octobre au dernier vendredi de mars. — Brochet : du 1er février au 31 mars. — Autres poissons : interdiction 90 jours à partir du mardi qui suit le 1er mai jusqu'au premier vendredi de juillet. En conséquence, reprise le samedi 3 juillet.

MOTOCYCLISME

COURS DE MOTOCYCLETTES. — Le Moto-Club du Nord rappelle que la date des inscriptions sera close dans quelques jours. Les cours sont gratuits. Renseignements 43, rue du Maréchal-Foch, à Roubaix.

Bourse de Lille

du mercredi 30 juin 1943

ACTIONS

Charbonnages. — Albi, 2.385. — Anzin, 3.442 ex. droit. — Anzin, 3.120 cf. — Béthune, à 10me 3.900. — Blanzy, 5.060. — Bruay, 872. — Carvin, 3.305. — Courrières, 1.270. — Dourges, 3.100. — Bourgeuil, 4.350. — Lens, 1.350. — Lévin, 905 — Marles, 1.725. — Ostricourt, 5.750. — Vicoigne, 1.600 ex. droit. — Marquise. — Crédit du Nord, 710. — Union des Mines, d. 870.

Eaux, Transports. — E.L.R.T., 439.

Gaz, Electricité. — Béthunoise, 975. — Electr. et Gaz Nord, 984. — Electrique Nord, 775. — Energie Electr. Nord France, 760. — Union houillère et électrique, 436.

Métallurgie. — Sambre et Meuse, 690. — Abl. et Construct. Nord France, 1.300. — Biache, 1.540. — Constr. mécan. Cail, 1.000. — Belastre et Prouard, 880 — Denain-Anzin, 4.795. — Métall. Recoat, 3.750 d. — Pives-Lille, 2.000. — Acier, Nord-Est, 1.825. — Jeumont, 925. — Louvroil, 1.070 ex. coupon. — Senelle Maubeuge, 2.030.

Pétrole. — Lille-Bonnières, 670 cf. — Raffin. Pétroles Nord, 135.

Textiles. — Agache, 2.550. — Compt. Linier, 291. — Filat. et Ftis. — France, of. 2.625 Gillet-Thaon 368. — Comp. Gén. Ind. Textile, 2.800 — Le Blan, 1640 cf. — Lyonnaise Textiles, act., 1.700 d. — Saint frères, 1.600. — Tiberghien, 841.

Ciments. — C. Lafarge 14.600 — Ciments Fr et Boulogne, 10.050. — Conatre. La Loiane, 1.335. — Pollet, act., 4.700 ; part, 41.200.

Produits chimiques. — Et. Danjou, ex. droit. — Engrais de Roubaix, 2.200. — Finalens, 1.150. — Glaces et Verres s Nord, 14.600. — Rulles et Goudrons, 4.875. — Kuhlmann, 3.275 d. — Saint-Gobain, 6.800 d. — Us. Libercourt, 1.100 d.

Alimentation, Diverses. — Brass. Centre's Nord France, of. 940. — Choc. Kemmel, 320 — Delespaul-Haves, d. 3.400. — Brass. Motte-Cordonnier, of. 2.650.

OBLIGATIONS

Ville de Lille 5 % 1935, 1.002. — Ville de Roubaix 4.50 % 1931, 960. — Filature 5.50 %, 970.

BELGIQUE

Arrestation de Mgr Van Wayenbergh recteur de l'Université de Louvain

Nous lisons dans un article de la « Brusseler Zeitung » que Mgr Van Wayenbergh, recteur de l'Université de Louvain, a été arrêté par les autorités allemandes.

En vue d'entraver l'exécution des mesures concernant la mise au travail des étudiants, non seulement Mgr Van Wayenbergh aurait refusé de communiquer la liste des étudiants, mais encore il l'aurait fait disparaître. Les étudiants qui l'ont suivi dans cette attitude réfractaire auront déjà pu se rendre compte par eux-mêmes des suites fâcheuses qu'elle a eues pour eux.

BIBLIOGRAPHIE

SIGNAL

Le n° 13 de « Signal » qui vient de paraître, publie une série de reportages illustrés d'une grande variété et des plus intéressants. Parmi ceux-ci nous citerons notamment : 30 millions de tonnes... une comparaison illustrée très suggestive des pertes navales des alliés ; la naissance du soldat européen, avec photos des légionnaires flamands et wallons ; une série de photos officielles du maréchal de Katyn ; des photos inédites de l'enterrement des victimes du bombardement d'Anvers ; un reportage illustré sur le nouveau film « Un vieux cœur qui se rajeunit ».

De superbes planches en couleurs agrémentent ce numéro.

Concerts et Spectacles

ROUBAIX

LE CELEBRE COMIQUE

ARNAUDY

viendra interpréter le chef-d'œuvre de Marcel PAGNOL

TOPAZE

le Samedi 3 Juillet, au Grand Théâtre. C'est une Tournée BAREY

Grand Théâtre de Roubaix

DIMANCHE, 4 JUILLET

Matinée à 14 heures 30

Soirée à 19 heures 30

OUVERARD dans

LE GALA DU RIRE

Rions ensemble!

Trois heures de fou-rire !

Location comme d'usage

TRAMWAYS

SAMEDI, à 8 heures, débuts du

VOILE BLEU

LE FILM LE PLUS TOUCHANT DU MOMENT

Location pour samedi et dimanche : Vendredi, de 2 à 7 heures, Samedi de 9 h. 30 à 12 h. et de 2 à 6 h. On ne loue pas par téléphone.

— A Chevigny, dans le Loiret, de faux inspecteurs du ravitaillement ont dérobé 230.000 fr. à un cultivateur.

Le gérant : Bertrand Pathal.

Imp. du Journal de Roubaix, 71 Gde-Rue

CONVOIS FUNÈBRES

ROUBAIX. — M. et Mme Rémy PICAVET-BOURGOIS, *ses enfants* ; M. et Mme Jacques DELEPIE-PICAVET, *ses petits-enfants* ; M. et Mme Emile MEURISSE-DOSSART et leur, *enfants* ; M. et Mme Philippe VANDERVAERE-DROSSART et leurs enfants, *ses sœurs, beaux-frères, neveux et nièces*, et toute la famille ont la douleur de vous faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve Alfred BOURGOIS, née Philomène DROSSART

pieusement décédée à Roubaix, le 28 juin 1943, dans sa 77me année. Ils vous prient d'assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le vendredi 2 juillet, à 9 h. 15, en l'église Notre-Dame. Assemblée à la chapelle de l'église, à 9 heures. *La famille reçoura les condoléances à la sortie de l'église.* La Messe de Convoi aura lieu le jeudi 1er juillet, à 7 h. 30. Les Vigiles auront lieu le même jour, à 18 h. *Cet avis tient lieu de faire-part.*

P. F. G., rue Sébastopol, T. 334.21

RONCQ. — On nous prie d'annoncer la mort de

Madame Hector VANDERHEEREN, née Marthe VANOLSBEKE

pieusement décédée à Roncq, le 30 juin 1943, dans sa 50me année. Vous êtes priés d'assister à ses Funérailles qui seront célébrées le samedi 3 juillet, à 10 h., en l'église Saint-Piat, à Roncq, en paroisse, d'où son corps sera transporté au cimetière pour y être inhumé dans le caveau de famille. Assemblée à la maison mortuaire, place de la Gare, à 9 h. 45.

De la part de : M. Hector VANDERHEEREN, *son époux* ; M. Camille VANDERHEEREN ; Mlle Yolande VANDERHEEREN et son fiancé, M. Fernand MOURET, *ses enfants* ; Mme Théophile VANHOLSBEKE-LOMEE, *sa mère* ; M. Camille VANDERHEEREN-VEREECKE, *son beau-père*, et de toute la famille.

Pompes F. G. Mme Bertelooot, Roncq 86572

TOURCOING. — Mlle Louise DESURMONT, *sa sœur* ; Mme Vve DESURMONT-GRUYELLE, *sa belle-sœur*, et sa famille ; les familles DESURMONT-DELPUTTE, DESURMONT-BECUE, DESURMONT-DESURMONT, PERTINAX DESURMONT *ses neveux, nièces, petits-neveux, petites-nièces, arrière-petits-neveux, arrière-petites-nièces*, ont la douleur de vous annoncer la mort de

Mademoiselle Maria DESURMONT

pieusement décédée à Tourcoing, le 30 juin 1943, dans sa 50me année. Ses Funérailles auront lieu le samedi 3 juillet, à 9 h. 30, en l'église de Notre-Dame-de-Consolation. Assemblée à l'église. *Cet avis tient lieu de faire-part.*

Marte-Legley, 118, r. Nationale. T. 729

TOURCOING. — Les funérailles de

Monsieur Alexandre (Sacha) BOUDNITCHENKO

décédé le 29 juin 1943, dans sa 41me année, auront lieu le 2 juillet 1943, à 3 h., au Centre médical, rue de l'Yser.

ROUBAIX. — Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service de

Madame Marie BOULEZ